

**OSTÉOPATHIE QUÉBEC  
(QUEBEC OSTEOPATHY)**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 JUILLET 2023**

# OSTÉOPATHIE QUÉBEC

## ÉTATS FINANCIERS

31 JUILLET 2023

### TABLE DES MATIÈRES

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 13



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
**Ostéopathie Québec**

### *Opinion*

J'ai effectué l'audit des états financiers de **Ostéopathie Québec** (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 juillet 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 juillet 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

*Gestion Karine Labelle inc.*

**Par Karine Labelle, CPA auditrice**

Saint-Adolphe-d'Howard (Québec)  
Le 16 octobre 2023



# OSTÉOPATHIE QUÉBEC

## RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2023

	2023 \$	2022 \$
<b>PRODUITS</b>		
Cotisations annuelles	1 026 432	1 005 110
Admission des diplômés à l'étranger	7 050	5 150
Commandites	897	875
Ventes de fournitures	183	922
Ventes de publicité	7 855	6 730
Location de salles	175	-
Revenus d'intérêts	23 619	5 742
Autres produits	12 249	11 697
	<b>1 078 460</b>	<b>1 036 226</b>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales de la permanence	374 090	340 171
Salaires et charges sociales des administrateurs et des comités	78 599	83 852
Services aux membres	114 161	106 651
Projet spéciaux	47 198	83 698
Protection du public	19 949	25 110
AGA - Journée Ostéopathie Québec	34 522	12 586
Représentation et reconnaissance	66 269	51 138
Frais d'opération - gouvernance	24 214	16 526
Frais d'opération - permanence	13 606	15 984
Frais de bureau	6 846	10 186
Télécommunications	6 422	6 038
Assurances	2 384	1 816
Loyer et taxes	41 732	52 446
Honoraires professionnels	18 840	18 728
Frais bancaires et frais de cartes de crédit	21 565	20 319
Amortissement des immobilisations corporelles	11 797	11 087
Amortissement de l'actif incorporel	3 662	3 357
	<b>885 856</b>	<b>859 693</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>192 604</b>	<b>176 533</b>

# OSTÉOPATHIE QUÉBEC

## ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2023

	Investi en immobi - lisations et actif incorporel \$	Non affecté \$	2023 Total \$	2022 Total \$
<b>SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>45 562</b>	<b>865 900</b>	<b>911 462</b>	<b>734 929</b>
Excédent des produits sur les charges	-	192 604	192 604	176 533
Acquisition d'immobilisations corporelles	7 822	(7 822)	-	-
Augmentation de l'actif incorporel	12 795	(12 795)	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	(11 797)	11 797	-	-
Amortissement de l'actif incorporel	(3 662)	3 662	-	-
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>50 720</b>	<b>1 053 346</b>	<b>1 104 066</b>	<b>911 462</b>

# OSTÉOPATHIE QUÉBEC

## BILAN

AU 31 JUILLET 2023

	2023 \$	2022 \$
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	101 904	56 830
Comptes clients	-	2 063
Taxes à la consommation à recevoir	-	253
Charges imputables au prochain exercice	17 446	19 323
Tranche des placements à long terme échéant à moins d'un an <i>[note 3]</i>	687 360	325 859
	<b>806 710</b>	<b>404 328</b>
<b>Placements à long terme</b> <i>[note 3]</i>	<b>502 530</b>	<b>753 570</b>
<b>Dépôt de garantie</b>	<b>8 000</b>	<b>8 000</b>
<b>Immobilisations corporelles</b> <i>[note 4]</i>	<b>32 866</b>	<b>36 841</b>
<b>Actif incorporel</b> <i>[note 5]</i>	<b>17 854</b>	<b>8 721</b>
	<b>1 367 960</b>	<b>1 211 460</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Fournisseurs et charges à payer <i>[note 7]</i>	70 639	110 777
Cotisations perçues d'avance	177 767	173 128
Autres produits perçus d'avance	15 488	16 093
	<b>263 894</b>	<b>299 998</b>
<b>ACTIF NET</b>		
Investi en immobilisations et actif incorporel	50 720	45 562
Non affecté	1 053 346	865 900
	<b>1 104 066</b>	<b>911 462</b>
	<b>1 367 960</b>	<b>1 211 460</b>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

# OSTÉOPATHIE QUÉBEC

## FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2023

	2023 \$	2022 \$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	192 604	176 533
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	11 797	11 087
Amortissement de l'actif incorporel	3 662	3 357
	208 063	190 977
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement <i>[note 8]</i>	(31 911)	2 563
	176 152	193 540
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition nette de placements	(110 461)	(226 989)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(7 822)	(2 543)
Augmentation de l'actif incorporel	(12 795)	(7 043)
	(131 078)	(236 575)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE</b>	<b>45 074</b>	<b>(43 035)</b>
<b>ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>56 830</b>	<b>99 865</b>
<b>ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>101 904</b>	<b>56 830</b>

# OSTÉOPATHIE QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2023

---

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) suite à des lettres patentes de fusion des personnes morales suivantes : « Registre des ostéopathes du Québec » et « Association des ostéopathes du Québec (ADOQ) ».

L'organisme est considéré comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et a pour but de :

- Regrouper en corporation les ostéopathes exerçants au Québec;
- Défendre et promouvoir les intérêts de ses membres;
- Déterminer les critères de formation;
- Veiller au respect des droits, obligations et responsabilités des membres.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel amortissable et l'évaluation des charges à payer.

#### **Comptabilisation des produits**

Les cotisations sont constatées à titre de produits dans l'exercice auquel elles se rapportent et celles qui se rapportent à l'exercice subséquent sont comptabilisées à titre de cotisations perçues d'avance au passif.

Les revenus de ventes de fournitures, d'admission des diplômés à l'étranger, de commandites, de ventes de publicité, de location de salles et les autres produits sont constatés dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Les revenus de placement sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

# OSTÉOPATHIE QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2023

---

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES *(suite)*

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

#### **Instruments financiers**

##### *Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

##### *Évaluation ultérieure*

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des comptes clients, des taxes à la consommation à recevoir et du dépôt de garantie.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des fournisseurs et charges à payer.

##### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

# OSTÉOPATHIE QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2023

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Améliorations locatives	Linéaire	durée du bail
Mobilier de bureau	Solde dégressif	20 %
Équipement informatique	Solde dégressif	30 %

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui y sont associés est inférieure à sa valeur comptable nette, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement.

#### Actif incorporel

L'actif incorporel amortissable est comptabilisé au coût. Il est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 ans.

### 3. PLACEMENTS À LONG TERME

	2023	2022
	\$	\$
Dépôts à terme, à des taux variant entre 0,60 % et 4,30 %, échéant entre novembre 2023 et novembre 2024.	1 189 890	1 079 429
Tranche des placements à long terme échéant à moins d'un an	687 360	325 859
	<b>502 530</b>	<b>753 570</b>

### 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Améliorations locatives	128 618	107 321	21 297	23 134
Mobilier de bureau	53 476	44 639	8 837	11 046
Équipement informatique	16 566	13 834	2 732	2 661
	<b>198 660</b>	<b>165 794</b>	<b>32 866</b>	<b>36 841</b>

# OSTÉOPATHIE QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2023

### 5. ACTIF INCORPOREL

	2023			2022
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$	Valeur nette \$
Site Internet	36 623	18 769	17 854	8 721

### 6. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'un découvert bancaire d'un montant autorisé de 50 000 \$ au taux préférentiel plus 1,875 % garantie par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens d'un montant de 60 000 \$ et d'une hypothèque additionnelle de 12 000 \$. Au 31 juillet 2023, l'emprunt bancaire n'était pas utilisé. Cet emprunt est renouvelable annuellement.

### 7. FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	2023 \$	2022 \$
Fournisseurs et charges à payer	15 100	68 075
Salaires et vacances à payer	54 876	42 702
Taxes à la consommation à payer	663	-
	<b>70 639</b>	<b>110 777</b>

### 8. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2023 \$	2022 \$
Comptes clients	2 063	(1 431)
Taxes à la consommation à recevoir	253	(165)
Charges imputables au prochain exercice	1 877	(12 692)
Fournisseurs et charges à payer	(40 138)	12 713
Cotisations perçues d'avance	4 639	2 290
Autres produits perçus d'avance	(605)	1 848
	<b>(31 911)</b>	<b>2 563</b>

# OSTÉOPATHIE QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2023

---

### 9. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail pour l'occupation de locaux commerciaux échéant le 31 août 2025, totalise 70 538 \$ et les versements à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

	\$
2024	33 858
2025	33 858
2026	2 822
	70 538

### 10. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 juillet 2023 sont détaillés ci-après.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses fournisseurs et charges à payer. Afin de s'assurer qu'il a des fonds disponibles pour rencontrer ses obligations, l'organisme établit des prévisions budgétaires et de trésorerie.